

# *Insolubles conflits d'intérêts à La Poste*

L'affaire CarPostal se résume à un double problème de gouvernance et de conflit d'intérêts. Dès la séparation des anciens PTT en deux entités, La Poste et Swisscom, la question de leur gouvernance s'est posée. Toujours en mains de l'Etat, en totalité ou en majorité, elles se sont retrouvées confrontées à la concurrence tout en conservant, en tout cas pour La Poste, des secteurs monopolistiques. Et certaines activités déployées dans les domaines ouverts à la concurrence, comme le transport de voyageurs par car, sont cofinancées par les collectivités publiques. Un écheveau que La Poste n'est jamais parvenue à démêler, en raison d'un insoluble conflit d'intérêts.

D'une part, le secteur des transports publics subventionnés ne peut pas dégager de bénéfices. De l'autre, les unités du groupe Poste ont toutes été invitées à contribuer à la réalisation d'un bénéfice global, préalable nécessaire au versement d'un dividende annuel au propriétaire, la Confédération. Le patron de CarPostal

a relevé plusieurs fois cette contradiction, dont la direction avait conscience. Les documents confidentiels publiés ces derniers jours montrent qu'elle était mue par le souci constant de tirer

***L'équipe placée à la tête de La Poste est-elle consciente de ses obligations politiques?***

parti des excédents réalisés dans le secteur des autobus alors même que l'Office fédéral des transports (OFT) lui avait signifié que ceux-ci ne pouvaient pas exister.

Les dirigeants de La Poste ont négligé le fait que cet argent ne leur appartenait pas. Si l'activité de transport est bénéficiaire, c'est parce que ceux qui l'indemnisent, la Confédération et les 24 cantons qui recourent aux services de CarPostal, ont trop payé. C'est un aspect politique majeur. Cela soulève une question tout aussi majeure: l'équipe placée à la tête de La Poste est-elle consciente de ses obligations politiques?

En choisissant Susanne Ruoff comme directrice générale, le conseil d'administration a fait appel à une personne capable de réussir le virage numérique du groupe. L'annonce de sa nomination en 2011 ne laissait planer aucun doute à ce sujet: «Avec Susanne Ruoff, c'est une manager disposant d'une vaste expérience dans des entreprises internationales qui reprend la direction de La Poste», disait alors le conseil d'administration, qui relevait ses années passées chez IBM et British Telecom Switzerland Ltd. ainsi que «ses connaissances du monde numérique».

En revanche, elle ne connaissait rien de ces univers sensibles et identitaires pour de nombreux Suisses que sont les bureaux de poste ou les bus jaunes qui sillonnent leurs campagnes et leurs vallées. Le mouton à cinq pattes n'existant pas, le conseil d'administration a privilégié le profil numérique de Susanne Ruoff, payée presque deux fois plus que ses prédécesseurs. Elle était moins armée pour maîtriser les activités physiques et historiques du groupe. Par manque de sensibilité, les dirigeants de La Poste ont ainsi permis les transferts comptables litigieux mis au jour chez CarPostal. La tâche du nouveau président du conseil, Urs Schwaller, issu du monde politique, est d'y remettre de l'ordre.